

SFR

Direction générale des entreprises  
Service de l'économie numérique  
67, rue Barbès – BP 80001  
94201 Ivry-sur-Seine

Réf. : SG/MGB/LT/D19180

Paris, le 10 décembre 2019

**Objet : Observations de SFR à la consultation publique relative aux projets d'arrêté et de décret relatifs aux modalités et conditions d'autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 3,5 GHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un système mobile terrestre.**

SFR a indiqué que l'intégralité de sa réponse relevait du secret des affaires

[alticefrance.com](http://alticefrance.com)